



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

Fondation Nationale des Sciences Politiques

Attestation du commissaire aux comptes relative au « compte de fonctionnement du collège universitaire – campus de Dijon »

Période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Fondation Nationale des Sciences Politiques

Fondation créée par l'ordonnance du 9 octobre 1945

Siège social : 27 rue Saint Guillaume – 75337 Paris Cedex 07

SIREN : 784 308 249

Attestation du commissaire aux comptes relative au « compte de fonctionnement du collège universitaire – Campus de Dijon »

Période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

A Monsieur l'Administrateur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (« Fondation » ci-après) et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans le document ci-joint intitulé « compte de fonctionnement du collège universitaire – campus de Dijon » et relatif à la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Ce document a été établi à la demande des organismes financeurs.

Ce document, initialisé aux seules fins d'identification, fait ressortir un montant total de dépenses de 2 611 084,82 € et un montant de ressources de 1 795 074,68 €.

Ces informations ont été établies sous votre responsabilité en qualité d'Administrateur de la Fondation, à partir des livres comptables qui ont servi à la préparation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec les données sous tendant la comptabilité et en particulier la comptabilité analytique dont les informations sont issues.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- les clefs de répartition utilisées pour les besoins de la comptabilité analytique ;
- et la méthodologie de détermination des frais de structure d'autre part.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit légal des comptes annuels de la Fondation pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, a pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour les besoins du document joint à la présente.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- Valider la concordance des montants présentés dans le « compte de fonctionnement » du campus du Havre (comptes annexés à cette attestation) avec la comptabilité analytique (centre de gestion et de responsabilité 9EC5), période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.
- Prendre connaissance des procédures internes quant au rattachement analytique des produits et charges.
- Valider les principaux produits (droits de scolarité et subventions) avec les états de gestion issus du système d'information de la Fondation ou conventions de subventions.
- S'entretenir avec la Fondation afin de justifier les principales variations 2020-2021 des postes de charges.
- Valider la masse salariale comptabilisée avec les états issus du système d'information Ressources Humaines de la Fondation.
- Frais de structure :
 - o Vérifier la cohérence, entre 2020 et 2021, du poids des frais de structure dans le total des charges,
 - o Prendre connaissance de la méthodologie appliquée par la Fondation,
 - o Prendre connaissance des fichiers d'analyse du client qui contrôlent que les différents frais de structure ont été intégralement répartis sur les différents Centres de Gestion et de Responsabilité.

Sur la base de nos travaux, et tenant compte des précisions apportées ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans le document joint avec les données sous-tendant la comptabilité de la Fondation et en particulier la comptabilité analytique.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Les diligences mises en œuvre dans le cadre de la présente attestation ne sont pas destinées à remplacer les enquêtes et diligences que les tiers ayant eu communication de cette attestation pourraient par ailleurs mettre en œuvre dans le cadre de la convention de financement du collège universitaire – campus de Dijon, et nous ne portons pas d'avis sur leur caractère suffisant au regard de leurs propres besoins.

Le Commissaire aux comptes
Mazars

Fait à Paris La Défense, le 28 juin 2022

Jérôme EUSTACHE

COLLEGE UNIVERSITAIRE
CAMPUS DE DIJON
COMPTE DE FONCTIONNEMENT ARRETE AU 31/12/21

DEPENSES	COMPTES 2021	RESSOURCES	COMPTES 2021
1. Personnel	545 774,73 €	Subvention conseil régional	395 278,22
2. Enseignements	431 875,19 €	Subvention communauté d'agglomération	123 000,00
3. Ressources documentaires	10 252,81 €	Subvention ville de Dijon	32 360,00
4. Bourses et aide sociale	251 480,80 €	Droits de scolarité et admissions	1 211 907,64
5. Locaux	91 328,93 €	Produits divers et exceptionnels	32 528,82
6. Fonctionnement	101 664,45 €		
7. Dotation aux amortissements	21 576,28 €		
8. Subventions versées	18 600,00 €		
9. Charges diverses	5,48 €		
10. Charges de fonds dédiés	4 400,00 €		
11. Frais de structure scolarité ⁽¹⁾	860 857,24 €		
12. Frais de structure centraux ⁽²⁾	273 268,91 €		
TOTAL DES DEPENSES	2 611 084,82 €	TOTAL DES RESSOURCES	1 795 074,68
SOLDE (Ressources - Dépenses)			-816 010,14

Le calcul en coûts complets des activités de la FNSP intègre la contribution des services supports dans la présentation des comptes analytiques. Ces frais se décomposent en :

- frais de structure centraux correspondant aux dépenses des services transversaux : Direction générale, Direction financière, Direction des ressources humaines, Direction des services d'information, Direction des services généraux et de l'immobilier etc.

- frais de structure scolarité correspondant aux dépenses d'ingénierie et de support des services de la Direction des études et de la scolarité (aide sociale, pôle numérique, services communs d'enseignement, etc.) et à partir de 2012, les missions de promotion et de recrutement de la Direction des affaires internationales et des échanges de Sciences Po.

Direction financière

Fondation Nationale des Sciences Politiques

SIRET 78430824900019 - APE 8542Z - TVA FR 27784308249

27, rue Saint-Guillaume - 75337 Paris cedex 07

T. (33)1 45 49 50 50 - sciencespo.fr